



L'archive-monument

Nicolas Adell

► **To cite this version:**

| Nicolas Adell. L'archive-monument. Cahiers d'Adèle, 2009, pp.22-31. <halshs-00589173>

HAL Id: halshs-00589173

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00589173>

Submitted on 27 Apr 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'archive-monument

Nicolas Adell

LISST – Centre d'anthropologie sociale

Université de Toulouse II – Le Mirail

En quête d'informations : le for privé et les archives judiciaires

Le mot « archive » charrie, quand il sonne à l'oreille du profane, de l'amateur éclairé ou même du chercheur professionnel, tout un lexique du documentaire. L'on s'interroge sur l'authenticité, la provenance du fonds ; l'on évoque le geste de la collecte, du tri ; l'on y quête l'information directement fournie par le passé sur lui-même. Sur ce dernier point, des remarques se sont faites entendre pour dénoncer cette « transparence » imaginée. Il faut savoir tenir compte des intentions de l'auteur, du contexte de son élaboration, de tous ces actifs incorporels qui cernent une écriture, c'est-à-dire la contraignent et l'orientent, et qui sont tus. C'est en particulier le cas pour les « mémoires », les « journaux », les « livres de familles », les « livres de raison », les correspondances familiales, toute cette « écriture du for privé » selon l'expression de Madeleine Foisil (1999) dont la réalisation semble libre et qui, néanmoins, possède, comme toute dimension de la vie sociale, une aspect normatif ainsi que, sans doute, un caractère éthique qui fait accéder à des valeurs et, pour employer un terme démodé, à une « mentalité » dont l'ambition paradoxale est d'attester l'existence difficile de collectifs non immédiats (une communauté qui partagerait la même vision de l'honneur par exemple) tout en produisant autant de simplifications au niveau de l'individu de manière à ce que, au pire, il constitue un type social, au mieux, le croisement de types sociaux.

Or, la vie intentionnellement dévoilée est une vie réfléchie, ordonnée, poétique à tous les sens du terme (fabriquée et racontable). Aussi, d'une certaine façon, la recherche des collectifs au sein du for privé est une recherche paresseuse en ce sens qu'elle rejoint l'évidence collective d'une vie saisie par l'écriture. Que ce saisissement se traduise dans les termes du « pacte » (Lejeune 1975), de l'« illusion » (Bourdieu 1980), associés à un désir d'élévation sociale (Amelang 1998) ou de sortie de soi (Gusdorf 1991), il n'est jamais mieux résumé que dans les propos de Rimbaud déclarant, dans deux fameuses lettres de mai 1871,

que « Je est un autre » et que cette distance imprimée par l'écriture (et l'art en général) offre, pour soi-même, d'assister à « l'éclosion de [la] pensée ».

Ainsi, le soupçon légitime qui entoure les « faits » exposés dans les archives privées ou familiales nous a fait imaginer que la réalité des vies trouve à se comprendre mieux, en tous les cas de façon moins biaisée, quand cette réalité est saisie pour ainsi dire « sur le vif » et non ruminée par le souvenir et le souci de la présentation de soi. Autrement dit, il s'agit de trouver des archives dans lesquelles l'écriture n'est pas au service de la vie, invitant à la pensée d'une totalité cohérente, mais où elle agresse la vie, repère les individus dans des actions remarquées, fige des propos dont l'oralité est essentielle et qui ne sont adressés ni à soi-même ni à une postérité, mais à l'auditoire convoqué par une situation. Cette écriture est celle qui gît dans les archives judiciaires. Contre les vies exposées et réfléchies du for privé, mais aussi de manière complémentaire, l'archive judiciaire se propose l'appréhension d'un quotidien échappant d'ordinaire à la trace écrite, de paroles non vouées à l'écriture et pourtant saisies par elle : l'aveu, le témoignage, la rumeur rapportée, mieux encore, les silences notés par les greffiers¹. L'archive judiciaire débusque la réalité d'habituels silencieux : les femmes, les enfants, les étrangers, les mendiants, les dangereux en général. Restes d'un conflit (entre une communauté d'ordre et des contrevenants), l'archive judiciaire donne accès à un réel déformé où sont exacerbées des passions, où la réalité des faits et des pensées peut se résorber dans le souci d'une défense, la rage d'une accusation. Toutefois, relever les failles de la concorde sociale, dresser le constat de tous les désaccords, jusqu'à leur dramatisation générale dans le procès, font partie des missions de l'historien comme de l'ethnologue en tant qu'il y a fondamentalement une « insociable sociabilité des êtres » (Mettra 1972 : 58).

La difficulté de cette approche « au ras des êtres » et malgré eux est proprement inverse à celle qui réside dans l'examen des vies racontées. Elle insiste sur le singulier, fonde l'unique et décrit des silhouettes qui ne se superposent jamais les unes aux autres. L'anecdotique et le bizarre peuvent dès lors (et ont pu, longtemps) emporter l'essentiel du propos. Ainsi, à l'historien ou à l'ethnologue incombe la tâche qui consiste « à trouver un langage capable d'intégrer les singularités dans une narration apte à en restituer les rugosités, à en souligner les irréductibilités ainsi que les affinités avec d'autres figures » (Farge 1989 : 112). Ce fut l'une des originalités de la *microstoria* que de relever ce défi méthodologique et épistémologique d'une histoire à bâtir sur les traces d'une rupture, d'un procès (Ginzburg

¹ Pour en approcher la teneur, on lira le texte magnifique d'Arlette Farge (1989).

1980 ; Levi 1989), d'une vie infirme (par opposition à la vie « bien portante » du récit) et qui, pourtant, restitue la totalité d'un monde.

Le niveau informatif de l'archive atteint ici, bien au-delà encore du traitement qui est d'ordinaire réservé aux archives du for privé, son niveau maximal. C'est, que lors d'un procès, chaque mot est lesté d'un poids supérieur en tant que la situation judiciaire les charge d'une responsabilité inédite de par le fait qu'il n'est plus une parole inconséquente. Cette gravité exceptionnelle convie le chercheur à soupeser chaque terme et chaque phrase, à en déterminer toutes les implications et les interprétations qui pouvaient en être faites dans la mesure où celles-ci conduisent, en dernière instance, à la formulation d'un jugement. Sont donc hautement signifiants les silences qui manifestent la réflexion, l'incompréhension, le désarroi. Les acteurs en sont conscients, qui notent avec précaution l'absence de la parole quand celle-ci est sollicitée. A Menocchio, ce meunier du Frioul convaincu d'hérésie à la fin du XVI^e siècle, qui vient d'exposer sa théorie sur le monde-fromage et les vers-anges, l'inquisiteur demande aussitôt : « Avec qui avez-vous commencé à discuter ? ». Là, le procès-verbal note un silence important (*post longam moram*) au bout duquel Menocchio lâche : « Je ne sais pas » (Ginzburg 1980 : 57).

La présence sensible de l'archive

Il reste que cette attention portée au contenu de l'archive, y compris à ses silences et ses oublis, a fait perdre de vue une dimension importante de l'objet : sa présence. Sans doute, cet aspect n'est-il pas d'un degré équivalent pour toutes les archives. Probablement, l'archive judiciaire, mais également les registres de baptême, les listes d'enrôlement ont une pertinence à être envisagées par l'impact de leur présence proche d'un degré zéro. Mais il existe, à l'inverse, des documents dont l'actualité physique l'emporte en première instance sur le contenu évoqué. Les papiers de famille, par exemple, ont une importance en tant qu'ils sont là et qu'ils manifestent la réunion d'un collectif de générations, la profondeur historique d'une communauté non tant par l'examen minutieux du détail de leurs annotations que par la sensation confuse d'ancienneté, d'enracinement et d'identité procurée par leur présence. Ce que l'on a perdu de vue dans la quête informative, dans l'archive-document, c'est l'existence même de l'archive, son côté monumental dont les ressorts et l'impact se trouvent au moins autant si ce n'est davantage dans sa forme et sa place que dans le secret de son contenu. L'on a négligé une « archive-mana », pour détourner une expression de Roland Barthes (2002 :

704), une archive dont la signification est insaisissable, « ardente » pour rester avec Barthes, parce qu'elle vient s'ajuster à une situation, qu'elle dépend de sa mise en scène, des acteurs qui la manipulent et des émotions qui viennent la percuter. En s'appliquant à considérer les faits sociaux comme des choses, la sociologie classique a négligé, si l'on excepte certaines fulgurances qui oscillent entre la sociologie et la philosophie (Pérec 1965, Baudrillard 1968, et plus récemment Sloterdijk 2005), que les choses sont des faits sociaux, qu'elles constituent des co-existants dont l'appréhension première est davantage de l'ordre de la sensation et de l'émotion que de la cognition et de la réflexion.

Considérer l'archive comme le reste d'un état antérieur d'une vie, individuelle ou collective, et qui de ce fait contiendrait et témoignerait tout à la fois d'un passé et verrait là sa nature et sa fonction s'épuiser, serait négliger, comme le soulignait déjà Proust (1999 : 511), la dimension essentiellement non chronologique de la vie, parcourue de tant d'anachronismes qui passent souvent inaperçus soit qu'on n'en décèle pas le caractère passé (une réaction sentimentale qui s'origine dans une expérience ancienne mais que l'immédiateté de sa manifestation concentre dans l'actualité) soit qu'on n'en mesure pas le présent ce qui advient très souvent pour ce qui nous intéresse ici. Dans le cas de l'archive, l'ancienneté est un critère si décisif et si évident que toute référence à son actualité serait comme attenter à sa valeur et à son être-archive. Mais l'ancienneté est une caractéristique si pleine qu'elle déborde la simple évaluation chronologique, la datation sur un temps linéaire, pour s'étendre dans le monde délicat d'un temps ressenti : l'archive se voit, se sent, s'écoute, se touche avant d'être lue, interprétée, comprise. C'est là la dimension proprement monumentale de l'archive. Celle-ci doit se déclarer de façon immédiate, sans qu'intervienne la médiation d'une pensée réflexive qui s'appliquerait à « dire » qu'il s'agit d'une archive, donc à déterminer ce qui fait archive. Le manuscrit, la bande enregistrée d'une conférence, la preuve à charge d'un dossier de justice, les improbables supports d'écritures conservés dans de nombreux sacs à procès (cartes à jouer, tissus, objets portatifs, amulettes, etc.) sont de ces archives immédiates, ressenties avant d'être réfléchies.

La sensation d'archive, pour confuse qu'elle soit, n'en est pas moins incontestable ou comprise comme telle. Elle s'adosse à un critère sensible qui est la distance. Ce que je ressens comme archive doit se trouver dans le temps et en comporter les marques. Cette condition nécessaire n'est cependant pas entièrement suffisante au plan du monumental, ce qui permet d'envisager une échelle d'archives qui n'épouse pas exactement celle du temps. Une ancienne

facture d'électricité, ayant deux ans d'âge disons, à laquelle je me verrais contraint de me référer pour mesurer l'évolution de mon mode de vie par exemple, constitue une archive d'un niveau inférieur à cette lettre reçue d'un ami, datée de quelques mois seulement. C'est que, dans la dimension monumentale de l'archive, l'ancienneté prend toute sa mesure en tant qu'elle supporte quelque chose d'une identité qui est quasi inexistante sur la facture (en tant qu'elle est adressée à tout un chacun même si le niveau de consommation reste personnel) et très présente dans la lettre en tant qu'elle évoque l'état d'une relation sociale, affective à un moment donné de mon existence et dont il m'est possible de mesurer au moment où je relis, mieux, à l'instant où je saisis la lettre, toute la continuité, la permanence, ou la dégradation, la rupture d'un lien qui me font ressentir, davantage que la facture dans un premier temps, comme identique à moi-même dans cet intervalle de temps.

Le désir d'archive consiste donc tout à la fois en un désir d'altérité et d'identification. Dans le cas de la recherche scientifique, l'on y puise l'information qui permet tout à la fois de situer un individu ou un groupe (dans un contexte, un milieu...) et de manifester par la même occasion son irréductible distinction. Mais il est d'autres moments où le sujet désirant et l'archive entrent dans une autre proximité, dans le cas de la recherche amateur où coexistent un appareil scientifique et des enjeux identitaires puissants au sein des sociétés savantes notamment (Chaline 1998), dans celui de l'enquête généalogique (Burguière 1997, Sagnes 1995, Legrand 2005), toutes les fois qu'il s'agit d'enraciner un collectif constitué que ce soit une nation, une communauté monastique, un corps de métier, etc. Là sans doute plus qu'ailleurs, le monumental l'emporte sur le documentaire.

Un cas « monumental » : le traitement compagnonnique de l'archive

Le compagnonnage relève de cette dernière catégorie. Mieux, il est comme une émanation immédiate de l'idée de collectif tant il cumule avec facilité les épithètes et les attributs relevant originellement d'autres communautés et qui, pourtant, appliqués à lui, semblent constituer une part indissociable de sa personne, épousant ses contours, soulignant des formes jusque là affaissées dans un lexique peu adéquat ou inexistant. « Ouvriers-moines » qu'ordonne une scansion collective du temps, « chevaliers du travail » initiés par des rituels et gouvernés par la défense de l'honneur du métier, « famille du Devoir » au sein de laquelle prennent forme des conflits de préséance, des querelles d'héritage, tous ces termes conviennent aux compagnons du Tour de France qui, se servant d'eux pour s'auto-désigner

selon les circonstances, ajustent leur comportement à l'énoncé qui vient de les identifier, donnant de ce fait au mot une réalité si évidente qu'elle semble avoir susciter cette verbalisation singulière alors qu'elle n'est que la conséquence d'une nomination constituante. Ce nominalisme excessif est rendu possible dans la mesure où le compagnonnage contient en amont de nombreuses virtualités du collectif en tant que catégorie et que l'apparition de cette dernière sous le visage de telle ou telle espèce singulière (la famille, l'armée, le monastère, etc.) entraîne chez lui l'activation d'attitudes et de faits préalablement déposés au sein de son appareil fondateur.

Collectif essentiel, le compagnonnage obéit, mieux que tout autre peut-être, au principe exposé plus haut selon lequel le côté monumental des archives de groupes identitaires l'emporte sur leur aspect documentaire. D'une certaine façon, chez les compagnons comme dans d'autres collectifs y compris la nation, le monumental fait l'archive. Et chez eux peut-être davantage que chez d'autres. En compagnonnage, selon un schéma inversé par rapport à l'usage et à l'appréhension scientifiques, l'information retranche à l'archive quelque chose qui fait précisément qu'elle est, pour les compagnons, une archive. Les « livres d'arrivants », les « Rôles » (ces règles et listes de présence qui existent dans chaque ville du Tour de France depuis le XVII^e siècle pour certaines corporations) deviennent des archives au moment même où leurs usages cessent d'être de type informatif pour devenir symboliques (à l'intérieur de rites d'initiation par exemple) et susciter de plus en plus une émotion patrimoniale. D'où le problème posé par l'historien ou l'ethnologue qui, se saisissant de ces monuments, les réduit à la somme d'informations que ceux-ci lui procurent. Ce faisant, il rend traduisible, et en quelque sorte répliquable, un objet unique dont la valeur, ainsi exprimée, est du même coup perdue. Ce conflit de représentations peut être absolument anodin et passer inaperçu, mais il peut aussi en certaines occasions se déclarer avec force. Ainsi, au Musée du compagnonnage de Tours, des Rôles anciens, qui ont souvent forme de livres, sont exposés, prêtés par divers groupements compagnonniques pour alimenter les vitrines du musée. Monuments, parts essentielles d'une identité historique du compagnonnage, ceux-ci doivent manifester pour les profanes la présence du compagnonnage dans le temps. Mais ils ne doivent pas faire davantage. Ouverts en un endroit précis, délivrant une information tronquée, inutilisable, ces Rôles ont fait l'objet de recommandations de la part des compagnons qui ont accepté de les prêter à la condition impérative qu'ils ne soient pas montrés sous d'autres atours qu'ouverts à la page indiquée.

A quoi invitent donc ces archives-monuments du compagnonnage si elles ne renseignent pas ? Et qu'en fait-on ?

L'archive, comme monument, fait essentiellement se souvenir. Non pas comme les autobiographies qui constituent au sein du compagnonnage un véritable genre et qui s'appliquent à particulariser et à singulariser une existence alors même que le geste qui fait écrire la vie la désolidarise de la réalité vécue pour l'arraisonner, en concordance avec une existence davantage collective et avec des types sociaux. Les souvenirs autobiographiques passent un corps éminemment social de motifs arrangés, délimités, reproductibles mais dont l'organisation générale a sans doute une certaine individualité. Le souvenir qu'éveille l'archive monumentale est d'une autre nature, qui renverse la perspective autobiographique. Tandis que dans celle-ci affiche une singularité qui semble irréductible en première instance et qui cependant finit toujours par être justiciable d'une typologie, l'archive-monument propose d'emblée l'adhésion à un objet commun à partir duquel se déploieront des souvenirs infiniment plus variés que ce que l'on pourrait d'abord imaginer. L'observation d'un ancien Rôle suscite chez les compagnons sans doute le sentiment d'une identité collective, l'appartenance à un corps constitué, sentiment ici solidifié par l'évocation d'une soumission à un même règlement (le Rôle, c'est la Règle) et à des rites similaires (le fait de signer le Rôle de son nom d'initié lors de l'initiation). Mais, dans le même temps, cette identité collective exprimée au premier plan est enracinée dans une expérience singulière et unique à quoi le monument, ici le Rôle, renvoie chaque compagnon. Pour un tel, ce sera la difficulté avec laquelle il a dû se soumettre à certains principes ; pour cet autre, la peine à écrire au moment de rédiger sa lettre pour demander son initiation lui revient à la vue des signatures semées sur l'archive ; pour celui-ci, les circonstances dans lesquelles il a pour la première fois vu le Rôle remontent dans sa mémoire ; et celui-là se remémore l'instant où la fonction de « rouleur », maître de cérémonies en compagnonnage, et le Rôle lui sont pour la première fois apparus dans leur étroite relation étymologique. Chaque réminiscence particulière que la rencontre avec le monument suscite fonde l'originalité, au sein du genre de l'identité collective, de l'espèce des identités patrimoniales.

L'on en mesure ici toute la portée : l'archive-monument, en compagnonnage comme ailleurs, est une archive sensible, une archive à l'intelligence de laquelle on accède fondamentalement par les sens. Chez les compagnons, l'essentiel de l'activité sensorielle qu'impliquent leurs archives est d'ordre visuel. Tout ce que l'archive doit évoquer nécessite d'être vu. Parfois, quand il s'agit de restituer le Temps, l'archive est « vieillie » : tantôt c'est une date, ronde comme l'an mil, qui l'exprime ; tantôt c'est un style, l'usage d'une lettrine historiée rendant compte de quelque chose de noble et de médiéval. Aussi ne sera-t-on pas surpris de noter, d'une part que le lieu essentiel de conservation des archives

compagnonniques est le musée, d'autre part qu'il y a tant de « musées compagnonniques » (une quinzaine) eu égard à la population des compagnons (moins de dix mille individus statutaires, c'est-à-dire qui ont franchi au moins une étape initiatique). Certes, il existe des espaces, des coffres, des « boîtes » dit-on chez les compagnons, qui contiennent des archives et dont la destination n'est pas le musée. Mais, là aussi et sans doute encore mieux qu'au musée, elles attestent l'importance accordée aux regards susceptibles de les saisir. Se dérobant la plupart du temps à la vue ordinaire, ces archives précieuses peuvent ainsi faire l'objet d'une monstration particulière et initiatique, d'une épiphanie dans l'ignorance de laquelle l'on ne saurait être tenu en tant que compagnon. Destinées à être vues par les initiés, ces archives, qui contiennent des ordonnancements de rituels, des listes de compagnons interdits (« brûlés » dit-on) notamment, épousent l'analytique du regard avant celle de l'intellect. Par exemple, la gravité des fautes commises par les compagnons interdits est signifiée par la taille des lettres formant le nom du compagnon.

Cette importance accordée au regard est explicite dans les règlements compagnonniques qui stipulent souvent que le Rôle, les diverses listes, la correspondance même ne pourront se voir que de façon collective. Ainsi, le maître de la cérémonie, à l'issue de la Réception (l'initiation au statut de compagnon) chez les tanneurs-corroyeurs au XIX^e siècle, précisait au récipiendaire : « "Pays (*terme d'adresse entre compagnons*), maintenant vous êtes reçu compagnon. Je vais vous apprendre que nous avons un livre où est écrit le devoir et la règle de conduite des compagnons, de la manière qu'ils doivent se comporter envers leurs confrères et envers toute autre personne, ne point chercher dispute, ne point faire tort à qui que ce soit, que celui qui manque on le punit". Il lui dira qu'il a le droit de lire pendant trois mois pour s'instruire et que tout cet espace de temps, il doit se rendre à l'assemblée tous les jours qu'elle se tient pour avoir le temps de le lire, et qu'il ne peut le voir que tout le temps de l'assemblée » (Bastard 2006 : 69).

On le comprend, le retour à la lecture, au côté documentaire de l'archive est une affaire d'initiés. Plus précisément, c'est une affaire d'initiation, processus à l'intérieur duquel le visage double de l'archive se dévoile et cerne l'ambivalence du moment initiatique comme lieu d'apprentissage et comme acte de naissance d'une nouvelle personne (ou, plus exactement, d'un monde inédit). En compagnonnage, l'archive comme l'initiation entretiennent une relation au savoir et à l'identité qui est d'une nature similaire. En effet, ni l'une ni l'autre ne s'épuise dans la révélation d'un savoir : l'initiation conduit davantage à une réflexivité sur un savoir pré-existant ; l'archive est l'objet d'un regard avant d'être celui d'une lecture. Et de la même manière qu'il y a un indicible du phénomène initiatique qui confère au

fait de le vivre un caractère nécessaire (Houseman 2008 : 13) car l'initiation excède tout récit qui peut en être fait, il existe une part de l'archive qui est au-delà du langage, cette part qui institue l'archive et rappelle que celle-ci n'existe pleinement qu'en tant qu'elle est éprouvée.

Nicolas Adell-Gombert
Maître de conférences en anthropologie
Université de Toulouse II – Le Mirail

Sur la dimension de l'archive comme objet, regarder les références :

-APPADURAI, A. (dir), 1986, *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.

-BONNOT, T., 2002, *La vie des objets*, Paris, Editions de la MSH.

-DEBARY, O., 2002, *L'art d'accommoder les restes*, Paris, CTHS.

Sur les archives et un nouvelle lecture, voir les travaux de Christine Jungen.

Bibliographie

AMELANG, James, 1998, *The Flight of Icarus. Artisan Autobiography in Early Modern Europe*, Stanford, Stanford University Press.

BARTHES, Roland, 2002 [1975], *Roland Barthes par Roland Barthes*, in *Œuvres complètes. IV : 1972-1976*, Paris, Editions du Seuil : 575-771.

BASTARD, Laurent, 2006, « Les tanneurs et les corroyeurs », *Fragments d'histoire du Compagnonnage*, n°7 : 6-81.

BAUDRILLARD, Jean, 1968, *Le système des objets*, Paris, Gallimard.

BOURDIEU, Pierre, 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62-63 : 69-72.

BURGUIERE, André, 1997 [, « La généalogie », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire. III : Les France*, Paris, Gallimard « Quarto » : 3879-3907.

CHALINE, Jean-Pierre, 1998, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France*, Paris, Editions du CTHS.

FARGE, Arlette, 1989, *Le goût de l'archive*, Paris, Editions du Seuil « Points ».

- FOISIL, Madeleine, 1999 [1985], « L'écriture du for privé », in Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée. III : De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Editions du Seuil « Points » : 319-357.
- GINZBURG, Carlo, 1980, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, Paris, Aubier.
- GUSDORF, Georges, 1991, *Lignes de vie*, Paris, Odile Jacob, 2 tomes.
- HOUSEMAN, Michael, 2008, « Présentation », *Systèmes de pensée en Afrique noire*, n°18 « Eprouver l'initiation » : 7-40.
- LEGRAND, Caroline, 2005, *La quête de parenté. Pratiques et enjeux de la généalogie en Irlande*, Québec, Presses universitaires de Laval.
- LEVI, Giovanni, 1989, *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard.
- METTRA, Claude, 1972, « Le ventre et son royaume », *L'Arc*, n°52 : 36-58.
- PEREC, Georges, 1965, *Les Choses*, Paris, Julliard.
- PROUST, Marcel, 1999 [1919], *A la recherche du temps perdu. A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Paris, Gallimard « Quarto » : 343-745.
- SAGNES, Sylvie, 1995, « De terre et de sang : la passion généalogique », *Terrain*, n°25 : 125-146.
- SLOTERDIJK, Peter, 2005, *Ecumes. Sphères III*, Paris, Hachette « Pluriel ».